

## Position des étudiant·e·s face aux mesures d'austérité de la Confédération

L'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) est convaincue que les mesures d'austérité à court terme dans le domaine de la formation nuisent à la compétitivité de la Suisse à long terme. C'est pourquoi l'augmentation des taxes d'études prévue par la Confédération doit être rejetée, car elle constitue une atteinte directe à l'égalité des chances et à l'avenir des jeunes.

### L'essentiel en bref

- **L'augmentation des taxes d'études menace l'égalité des chances dans le système de formation suisse.**  
Cette augmentation a pour conséquence que la sélection des étudiant-e-s ne se fait plus en fonction de leurs capacités et de leurs résultats, mais en fonction de leur situation financière. Celles et ceux qui ne peuvent pas se permettre de payer des taxes plus élevées sont exclu-e-s, indépendamment de leur talent ou de leur potentiel académique. À long terme, cela entraîne une perte de main-d'œuvre qualifiée et un déclin de l'innovation.
- **Le système de bourses est insuffisant.**  
En Suisse, le système de bourses ne suffit pas à garantir l'égalité des chances. Des investissements supplémentaires et une extension du système de bourses sont nécessaires.
- **Les coupes budgétaires mettent en péril la Suisse en tant que pôle d'innovation et économique.**  
La Suisse est connue dans le monde entier pour sa formation et sa recherche de haute qualité, innovantes et souvent pionnières. Les hautes écoles sont le fondement de la pensée critique, de la recherche et de l'innovation. Elles renforcent l'économie et assurent la position de la Suisse en tant que pôle d'innovation. Sans investissements suffisants de la Confédération dans la formation et la recherche, cette position de leader mondial risque d'être compromise.
- **Risque de détérioration de la qualité de la formation et de la recherche en raison de réductions forcées des prestations.**  
Avec l'augmentation continue du nombre d'étudiant-e-s, la qualité de la formation et de la recherche ne peut être maintenue que si les investissements dans le corps enseignant, le développement de l'enseignement et les infrastructures augmentent également. Si la qualité de la formation diminue, les générations futures d'étudiant-e-s seront moins performantes sur le marché du travail. Cela nuit à la capacité d'innovation et à la compétitivité de l'économie suisse. Ce dommage à long terme ne pourra être corrigé en quelques années par des investissements à court terme.
- **Des taxes d'études plus élevées, des taux d'occupation plus importants, des études plus longues.**  
Aujourd'hui déjà, plus de 72 % des étudiant-e-s ont besoin d'un job d'appoint pour subvenir à leurs besoins et payer leurs études. Une augmentation des taxes d'études contraindrait les étudiant-e-s à consacrer encore plus de temps à un travail rémunéré, au détriment de leurs études. Cela signifie moins de temps pour étudier, des examens repoussés et un rallongement de la durée d'études. Les hautes écoles doivent également y contribuer puisque les étudiant-e-s restent inscrit-e-s plus longtemps et leur entrée sur le marché du travail est retardée. Plutôt qu'ajouter des contraintes financières, il faut maintenir un accès équitable et sûr à la formation pour toutes et tous. Les durées régulières des études ne doivent pas être un luxe!
- **Pour chaque franc investi dans la formation, la Suisse en récupère jusqu'à cinq.**  
Les investissements dans les hautes écoles sont très rentables pour l'économie, notamment par les contributions fiscales. Les mesures d'économie prévues entraîneraient une baisse de ces rendements à long terme et aggraveraient encore la situation financière difficile de la Confédération.

## Égalité des chances

En Suisse, le milieu social continue de jouer un rôle déterminant dans l'accès à la formation supérieure. Seuls 26 % des étudiant-e-s sont issu-e-s de familles non académiques et sont donc nettement sous-représenté-e-s. Les chances en matière de formation sont donc inégalement réparties et risquent de se détériorer encore davantage en raison des mesures d'austérité et de l'augmentation des taxes d'études. Faire des économies dans le domaine de la formation, c'est priver les groupes défavorisés de la possibilité de se sortir de situations difficiles et c'est renforcer les inégalités sociales.

Actuellement, seuls 13 % des étudiant-e-s reçoivent une aide à la formation, ce qui est une proportion très basse en comparaison européenne. En parallèle, le coût de la vie, les loyers et la pression psychologique augmentent. Si les taxes d'études augmentent davantage, cela signifie concrètement que les jeunes issus de familles défavorisées auront encore moins les moyens de faire des études supérieures. Cela va non seulement à l'encontre du principe de justice sociale et de non-discrimination fondée sur l'origine et la situation sociale, mais cela met également en péril la cohésion sociale et la capacité d'innovation de la Suisse.

La Suisse s'est engagée, dans l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à rendre l'éducation accessible à toutes et tous en fonction des capacités de chacun-e, et non en fonction des revenus. Les coupes budgétaires et l'augmentation des taxes d'études touchent particulièrement celles et ceux qui n'ont pas de réserves financières ou de soutien familial. L'éducation passe ainsi du statut de droit fondamental à celui de bien de luxe, mettant ainsi en péril l'égalité des chances en Suisse.

## Situation économique des étudiant-e-s

Selon l'enquête de l'Office fédéral de la statistique, 72 % des étudiant-e-s en Suisse exercent une activité professionnelle. En moyenne, les étudiant-e-s consacrent 33,3 heures par semaine à leurs études, 10,4 heures à un emploi rémunéré, 6,2 heures aux tâches ménagères et à la garde des enfants et 1,2 heure à des activités bénévoles. Le nombre total d'heures travaillées par semaine s'élève donc en moyenne à 51,1 heures.<sup>1</sup>

Une augmentation des taxes d'études aggraverait encore cette charge déjà élevée. Pour couvrir les coûts supplémentaires, de nombreux étudiant-e-s seraient contraint-e-s d'augmenter leur taux d'occupation, au détriment du temps d'apprentissage et de la qualité des études. Cela aurait pour conséquence de prolonger la durée des études, de retarder l'entrée dans la vie active et donc de retarder le remboursement de l'investissement social dans l'éducation par le biais des impôts.

Malgré le fait que la majorité des étudiant-e-s travaillent, la majeure partie des moyens financiers ne provient pas de revenus propres : seuls 42 % des revenus sont couverts par le travail, tandis que 50 % sont apportés par le soutien familial. Parmi les moins de 20 ans, cette proportion atteint même 82 %, et chez les 21-25 ans, elle est de 59 %.

Ces chiffres le montrent clairement : une augmentation des taxes agit comme un filtre social. Elle rend l'accès à la formation supérieure plus difficile, en particulier pour les étudiant-e-s issu-e-s de ménages à faibles revenus, et met en péril l'égalité des chances. L'accès aux études doit être basé sur les capacités et le potentiel, et non sur les revenus des parents.

Un financement public important de l'éducation favorise l'égalité des chances, un principe démocratique essentiel (article 2, paragraphe 3 de la Constitution allemande). L'enseignement supérieur joue un rôle central dans la promotion de la mobilité sociale, de la liberté économique individuelle et du progrès social en général. Les mesures d'austérité prévues risquent de faire d'un droit fondamental un bien de luxe!

61 % des étudiant-e-s travaillent à plus de 40 %.

1. Office fédéral de la statistique. *Situation sociale et économique des étudiants, 2024*

Environ 40 % des étudiant-e-s vivent chez leurs parents – chez les moins de 25 ans, ce chiffre dépasse 50 %. Une augmentation des taxes d'études augmenterait donc également la charge financière des familles qui soutiennent leurs enfants.

Comme le montre le tableau 2 à l'exemple de l'EPF Zurich, le coût total annuel des études y a augmenté de plus de 16 % depuis 2018, soit une hausse nettement plus forte que le renchérissement général sur la même période.

Cette évolution a plusieurs causes : dès 2018, le Conseil des EPF a décidé d'augmenter progressivement les taxes d'études, qui se sont ajoutées aux augmentations massives des loyers<sup>2</sup>, des primes d'assurance maladie<sup>3</sup> et des prix des denrées alimentaires, y compris dans les restaurants universitaires des hautes écoles.

| Postes                                 | 2018          | 2027          | 2027 (Bildung-sausländer:innen) |
|--|---------------|---------------|---------------------------------|
| <b>Frais d'études fixes</b>            | <b>1'288</b>  | <b>3'216</b>  | <b>6'136</b>                    |
| Frais de scolarité                     | 1'160         | 2'920         | 5'840                           |
| Cotisations semestrielles obligatoires | 128           | 148           | 148                             |
| ASVZ                                   | 60            | 70            | 70                              |
| Fonds des bourses                      | 14            | 14            | 14                              |
| VSETH                                  | 64            | 64            | 64                              |
| <b>Coûts de la vie individuelle</b>    | <b>19'504</b> | <b>22'632</b> | <b>22'632</b>                   |
| Loyer                                  | 9'360         | 11'300        | 11'300                          |
| Nourriture                             | 4'488         | 5'057         | 5'057                           |
| Cantine universitaire                  | 1'488         | 1'860         | 1'860                           |
| Achats                                 | 3'000         | 3'197         | 3'197                           |
| Transport                              | 549           | 570           | 570                             |
| Caisse maladie                         | 2'707         | 3'156         | 3'156                           |
| AVS                                    | 480           | 503           | 503                             |
| Vêtements                              | 1'200         | 1'279         | 1'279                           |
| Temps libre et vacances                | 720           | 767           | 767                             |
| <b>Total</b>                           | <b>20'792</b> | <b>25'848</b> | <b>28'768</b>                   |
| <b>Augmentation par rapport à 2018</b> |               | 24,3 %        | 38,3 %                          |

L'augmentation des taxes d'études qui est prévue exacerberait davantage la situation économique des étudiant-e-s et porterait leur charge financière à un niveau critique, sans tenir compte des autres augmentations du coût de la vie.

## Bourses d'études

Le système de bourses d'études doit déjà être révisé à de nombreux égards et ne peut actuellement pas supporter une augmentation des taxes d'études.

Alors que de plus en plus de cantons n'utilisent pas la totalité de leur budget, des candidats potentiels à une bourse sont refusés, alors que le coût de la vie continue d'augmenter. Au total, en 2023, un pour cent des dépenses d'éducation a été consacré aux bourses et aux prêts.<sup>4</sup>

Seuls 4 % du revenu moyen des étudiant-e-s suisses proviennent de bourses, tandis que 72 %

L'augmentation s'est étalée sur deux ans à partir de l'automne 2019. Depuis 2020, les taxes d'études annuelles dans les deux EPF s'élèvent à environ 1'460 CHF.

2. Evolution des loyers pour appartements dans le canton Zurich
3. Office fédéral de la statistique. Indice suisse des prix à la consommation

FIGURE 1: Augmentation des coûts en CHF par an pour les étudiant-e-s au cours des dernières années

4. Office fédéral de la statistique. Bourses et prêts d'études, 2023

d'entre elles et eux travaillent en plus de leurs études et que 61 % d'entre elles et eux travaillent à 40 % ou plus. Des exonérations fiscales peu élevées entraînent souvent une réduction de l'effet des bourses. Travailler plus n'est donc souvent pas financièrement intéressant.

En outre, les étudiant-e-s étranger-ère-s n'ont généralement pas droit aux bourses cantonales. Les personnes qui viennent en Suisse uniquement pour étudier n'ont en principe pas droit aux bourses cantonales. Pour y avoir droit, les étranger-ère-s doivent résider en Suisse depuis au moins cinq ans.<sup>5</sup>

Dans de nombreux cantons, les montants exonérés sont trop bas et les montants maximaux doivent également être ajustés. Il est urgent d'agir pour éviter une précarisation de la situation en raison notamment de l'augmentation des taxes d'études.

Le concordat sur les bourses d'études a introduit des conditions minimales qui ont conduit à une revalorisation des bourses d'études en Suisse. 22 cantons, représentant 94,2 % de la population résidente, ont adhéré au concordat. Aujourd'hui, cependant, il convient de s'interroger sur la pertinence de ces dispositions pour l'avenir. Les normes actuelles ne sont pas comparables à celles d'autrefois. L'évolution fait que les cantons peuvent continuer à accorder des bourses bien trop faibles tout en restant dans le cadre des accords du concordat.

## First Generation Students

Pour les «First Generation Students», c'est-à-dire les étudiant-e-s dont les parents n'ont pas de diplôme universitaire, l'accès à la formation supérieure est lié à des défis particuliers. Souvent, l'environnement familial manque non seulement de ressources financières, mais aussi de connaissances institutionnelles sur le choix des études, les inscriptions, les périodes d'examen ou les possibilités de bourses. Les parents qui n'ont pas fait d'études eux-mêmes ne peuvent souvent apporter qu'un soutien limité à leurs enfants dans ces processus.

Ces différences structurelles ont un impact direct sur l'égalité des chances en matière d'accès et de réussite dans la formation supérieure. Une augmentation des taxes d'études creuserait davantage le fossé, car les First Generation Students sont plus souvent issus de milieux défavorisés sur le plan éducatif et financier. Au lieu d'atténuer les inégalités existantes, cette mesure les aggraverait.

## L'augmentation des taxes d'études entraîne un allongement de la durée des études et nuit à la société

L'augmentation des taxes d'études n'implique pas seulement une charge financière plus importante pour les étudiant-e-s, elle prolonge également la durée des études et affaiblit l'économie en retardant l'entrée sur le marché du travail.

Aujourd'hui déjà, plus de 72 % des étudiant-e-s travaillent en moyenne 16 heures par semaine en plus de leurs études à temps plein pour subvenir à leur besoins. La durée moyenne des études dans les hautes écoles suisses est déjà de 5,7 ans et pourrait encore augmenter si les taxes d'études sont doublées.<sup>6</sup>

Celles et ceux qui doivent travailler davantage en raison de l'augmentation des taxes d'études ont besoin de plus de temps pour terminer leurs études ou les abandonnent complètement.

5. Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique. Bourses et prêts d'études, 2023

6. Office fédéral de la statistique. Situation sociale et économique des étudiants, 2024

Cela a des conséquences économiques concrètes :

- L'entrée des jeunes diplômé-e-s sur le marché du travail est retardée, ce qui a des conséquences sur leur contribution fiscale et aux cotisations sociales.
- Les étudiant-e-s dépendent plus longtemps des aides publiques ou des infrastructures des hautes écoles.
- La pénurie de main-d'œuvre qualifiée s'aggrave, alors que l'on a un besoin urgent de diplômé-e-s qualifié-e-s.<sup>7</sup>

Faire des économies dans le domaine de la formation ne fait pas qu'allonger la durée des études, mais cela rallonge également le temps nécessaire à toute une génération pour devenir économiquement indépendante.

*7. Fachkräftemangel in der Schweiz – prognosen und handlungsbedarf, December 2023*

## Le changement de paradigme vers le financement par l'utilisateur menace la conception publique de la formation

Le doublement prévu des taxes d'études marquerait un changement de paradigme fondamental dans la politique de formation suisse, qui passerait d'un modèle d'éducation financé par les fonds publics à un financement accru par les utilisateurs, équivalent au modèle anglo-saxon. Ce changement d'orientation est problématique. Un tel changement de paradigme risque de faire de l'éducation un bien de plus en plus privé, dont l'accès dépend de la situation financière individuelle. Cela va à l'encontre du principe selon lequel l'éducation est un bien public et un droit humain qui devrait être accessible à toutes et tous, indépendamment de la situation financière.

Un tel changement fait de plus en plus porter la responsabilité de la formation sur les individus, alors que l'État - et donc la société dans son ensemble - bénéficie directement de citoyen-ne-s bien formé-e-s. Les diplômé-e-s de la formation supérieure contribuent de manière significative au développement économique, à l'innovation, à la stabilité sociale et à la viabilité financière de l'État. Ils paient plus d'impôts, créent des entreprises, font de la recherche, enseignent, soignent - et renforcent la cohésion sociale. Privatiser l'éducation, c'est se déresponsabiliser et mettre en péril l'égalité des chances à long terme.

Les taxes d'études doivent rester une contribution symbolique et non un mécanisme de sélection. La formation supérieure ne doit pas devenir un produit commercial. Une mission éducative publique exige un financement public. C'est la seule façon de garantir l'accès à l'éducation, une qualité élevée et des avantages pour la société dans son ensemble.

## Comparaison aux autres pays

Un regard au-delà de nos frontières :

Alors qu'en Suisse, nous discutons d'une augmentation des taxes d'études, certains pays voisins ont complètement supprimé ces taxes.

En Allemagne, pays voisin, les contributions semestrielles moyennes dans les hautes écoles publiques s'élèvent à 273,40 euros. Il ne s'agit pas de taxes d'études, car elles couvrent exclusivement les frais administratifs et la contribution sociale, qui servent par exemple à payer la cantine ou à financer les résidences universitaires. En outre, des tickets de transport à prix réduit sont proposés pour les transports publics.

En Autriche, les études coûtent en principe 363,36 euros par semestre. Cependant, la plupart des étudiant-e-s ont la possibilité d'être exempté-e-s des taxes d'études pour la durée régulière des études avec deux semestres de tolérance. Cette exemption s'adresse entre autres aux citoyen-ne-s de l'UE et aux citoyen-ne-s suisses.<sup>8</sup>

En France, les études sont gratuites depuis 2011. C'est également le cas dans les pays scandinaves comme la Suède. Les ressortissant-e-s étranger-ère-s des pays de l'UE et de la Suisse y étudient également gratuitement.

En Écosse aussi, les étudiant-e-s locaux et les ressortissant-e-s de l'UE ont la possibilité d'être exempté-e-s des taxes d'études s'ils suivent des études à temps plein.

Ces exemples montrent que l'accès à l'éducation revêt une importance capitale dans une grande partie de l'UE. La sélection se fait en fonction des capacités et non du revenu des parents.

## Réciprocité et taxes d'études pour les citoyen-nes de l'Union européenne

Outre le doublement général des taxes d'études pour toutes et tous, le paquet d'allègement budgétaire propose de quadrupler les taxes pour les étudiant-e-s étranger-ère-s scolarisé-e-s à l'étranger. Une telle mesure met en péril les principes fondamentaux de la collaboration internationale et est en contradiction avec les relations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne.

En 2024, 281'334 étudiant-e-s étaient inscrit-e-s dans des hautes écoles suisses, dont 22,5 % étaient des étudiant-e-s étranger-ère-s. Dans les hautes écoles universitaires, 72,8 % de ces étudiant-e-s venaient de pays européens, dont 64,3 % d'un État membre de l'UE.<sup>9</sup>

| Nationalité  | Abs.          | Part en %    |
|--------------|---------------|--------------|
| <b>Total</b> | <b>49'421</b> | <b>100 %</b> |
| Europe       | 35'960        | 72,8 %       |
| dont UE      | 31'761        | 64,3%        |
| Afrique      | 2'915         | 5,9 %        |
| Amérique     | 2'617         | 5,3 %        |
| Asie         | 7'810         | 15,8 %       |
| Océanie      | 118           | 0,2 %        |

Dans les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques, la proportion d'étudiant-e-s étranger-ère-s scolarisé-e-s à l'étranger est nettement plus faible, avec respectivement 14,8 % et 6,4 %.

En même temps, en 2022, environ 17,7 % des étudiant-e-s suisses étudiaient à l'étranger, principalement en Europe.<sup>10</sup>

Ils et elles y bénéficient de faibles taxes d'études. Cet équilibre bilatéral crée un principe de réciprocité vécu au quotidien : les étudiant-e-s suisses bénéficient d'un accès peu coûteux à la formation supérieure dans les pays de l'UE, tandis que les étudiant-e-s de l'UE sont traité-e-s de la même manière en Suisse. Une dénonciation unilatérale de ce principe par l'augmentation des taxes d'études pour les citoyen-ne-s de l'UE mettrait en péril cet équilibre et pourrait

8. *Studiengebühren in Österreich – die aktuelle situation und infos zur befreiung von studiengebühren, 2022*

9. Office fédéral de la statistique. *Étudiants dans les hautes écoles universitaires : Tableaux de base, December 2024/25*

FIGURE 2: Étudiant-e-s étranger-ère-s dans les hautes écoles universitaires par nationalité 2024/25

Cela correspond à environ 46'000 personnes, un chiffre très comparable au nombre d'étudiant-e-s étranger-ère-s scolarisé-e-s dans les hautes écoles suisses.

10. Eurostat. *Share of mobile students from abroad enrolled by education level, sex and country of origin*

entraîner des mesures de rétorsion dans les autres pays européens.

Du point de vue des hautes écoles et de la Suisse dans son ensemble, une augmentation des taxes d'études pour les étudiant-e-s étranger-ère-s n'est ni pertinente sur le plan factuel ni stratégique. Elle rendrait plus difficile l'accès aux hautes écoles suisses pour les étudiant-e-s étranger-ère-s performant-e-s mais non privilégié-e-s, réduirait la diversité dans les cursus d'études et aggraverait la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. À long terme, une telle mesure menace l'attractivité et la compétitivité de la Suisse en tant que pôle de formation et de recherche.

## Affaiblissement de la Suisse en tant que site d'innovation

Les hautes écoles constituent le fondement de la pensée critique, de la recherche et de l'innovation. En 2024, la Suisse était toujours en tête de l'innovation. Elle occupe la 7e place mondiale en matière de brevets avec 9'966 brevets déposés. Les États-Unis arrivent en tête avec seulement 47'787 brevets. Par rapport à sa population et à sa taille, la Suisse devance ainsi tous les autres pays. Ce n'est pas sans raison qu'en mai 2024 la RTS a déjà qualifié la Suisse de «championne du monde de l'innovation» pour l'année précédente<sup>11</sup>.

La Suisse doit ces nombreuses innovations à la production de connaissances dans les hautes écoles suisses. La formation des étudiant-e-s n'est qu'une partie du travail quotidien des hautes écoles. Les deux écoles polytechniques fédérales et les universités sont responsables de la majeure partie de la recherche fondamentale en Suisse, tandis que l'application pratique et le développement d'innovations relèvent des hautes écoles et du secteur privé. Sans un encouragement assuré de la relève, qui inclut également le maintien et l'élargissement de l'égalité des chances, le potentiel d'innovation en Suisse est freiné.

La Suisse attire des talents étrangers et nationaux grâce à ses excellentes infrastructures et à la qualité de sa formation et de sa recherche. Les investissements de la Suisse dans ce pôle de formation et de recherche de haute qualité sont rentables : pour chaque franc investi dans les EPF, la Suisse en reçoit cinq en retour. Les mesures d'économie prévues risquent de faire perdre à la Suisse sa position de leader mondial, ce qui affaiblirait considérablement la Suisse en tant que pôle d'innovation et d'économie. Les conséquences économiques et sociales d'une telle évolution seraient immenses et causeraient à moyen terme des milliards de pertes à l'économie suisse.

## Lutte contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée

Le doublement prévu des taxes d'études dans le cadre du programme d'allègement budgétaire 27 menace d'aggraver encore la pénurie de main-d'œuvre qualifiée déjà prononcée en Suisse. Selon l'indice de pénurie de main-d'œuvre qualifiée en Suisse, le nombre de postes vacants dans les groupes professionnels hautement qualifiés a augmenté de 24 %, un nouveau record. Dans des domaines clés tels que l'enseignement obligatoire, l'informatique, la santé et l'ingénierie, il y a une pénurie de personnel qualifié, des groupes professionnels qui exigent pour la plupart un diplôme universitaire.

Dans cette situation tendue, une augmentation des taxes d'études est contre-productive : elle a pour effet de décourager ou d'exclure des études universitaires, en particulier les étudiant-e-s issus de milieux moins favorisés financièrement. Aujourd'hui déjà, seul-e-s 26 % des étudiant-

L'Union européenne exige également l'égalité de traitement des étudiant-e-s de l'UE dans les négociations bilatérales. Une différenciation des taxes d'études non seulement sape ce principe, mais remet également en question la participation de la Suisse aux programmes de formation et de recherche européens tels qu'Horizon Europe et Erasmus+.

11. Irène Dietschi and Angelika Kren. *Die Schweiz ist innovationsweltmeisterin, 2024*

e-s sont des « First Generation Students », soient des personnes issues de milieu non académiques et ayant réussi à accéder à la formation supérieure<sup>12</sup>. L'augmentation des taxes d'études renforce encore cette sélection sociale, ce qui signifie concrètement : moins d'étudiant-e-s, moins de diplômés, moins de personnel qualifié.

En même temps, le domaine des EPF est un bon exemple de la manière dont les hautes écoles contribuent directement à assurer la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée. Au cours des dix dernières années, le nombre d'informaticien-ne-s formé-e-s a doublé, tandis que le nombre d'ingénieur-e-s a augmenté de 40 %<sup>13</sup>. Plus de 88 % des diplômé-e-s des EPF restent en Suisse après leurs études et sont disponibles sur le marché du travail à long terme<sup>14</sup>. Ces effets positifs pourraient être menacés par les augmentations des taxes prévues, notamment parce que les étudiant-e-s internationaux seraient fortement touché-e-s, alors qu'ils et elles contribuent à garantir de manière décisive la présence d'une main-d'œuvre qualifiée.

Rendre l'accès à la formation supérieure plus coûteux ne ferait qu'aggraver la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, alors que la Suisse a besoin de toutes les personnes qualifiées possibles.

## Adaptation à la formation professionnelle supérieure

Le rapport sur le programme d'allègement budgétaire 2027 explique qu'une augmentation des taxes d'études se justifie notamment parce qu'elle permet de s'aligner sur les coûts de la formation professionnelle supérieure.

L'UNES estime que cet argument n'est pas cohérent. Le système de formation dual, qui combine formation académique et formation professionnelle, est l'un des principaux atouts du paysage de formation suisse. Il est essentiel que les deux voies soient perméables et équivalentes. Cela ne peut toutefois pas être atteint en rendant la voie académique plus difficile.

En outre, les études supérieures constituent généralement une première formation, en particulier lorsqu'elles sont entreprises directement après la maturité. La formation professionnelle supérieure, en revanche, s'appuie sur une formation professionnelle initiale et est donc classée comme formation continue. Les étudiant-e-s des hautes écoles se trouvent donc souvent dans une phase de vie financièrement plus précaire que les diplômé-e-s d'un apprentissage ayant une expérience professionnelle et un revenu.

Les taxes d'études dans les hautes écoles suisses font partie d'une composante formatrice de la société qui doit être accessible à tous les jeunes compétents et motivés, indépendamment de leur situation financière. Un alignement artificiel sur les coûts de la formation professionnelle supérieure ne crée pas d'équité, mais envoie un mauvais signal : il ne s'agit pas d'une reconnaissance de l'équivalence, mais d'un nivellement par le bas.

L'UNES s'engage clairement en faveur du renforcement du système de formation en alternance, non pas en affaiblissant un parcours de formation au profit de l'autre, mais en développant et en promouvant systématiquement les deux options de formation.

12. Office fédéral de la statistique. *Situation sociale et économique des étudiants*, 2024

13. Conseil des EPF. *Stratégie relative à l'évolution des effectifs étudiants au sein du domaine des epf*

14. Mahsa Khoshnama, Andreas Beerli, Daniel Kopp, and Michael Siegenthaler. *Job Situation of ETH Alumni: Results of the ETH Alumni Survey*. Technical report, EPF Zurich, 2020

## Manque de croissance du financement des pouvoirs publics

Aujourd’hui déjà, les hautes écoles suisses sont soumises à une pression financière considérable. Les conséquences de ce sous-financement se font sentir dans le quotidien des études : des salles de cours surpeuplées où les étudiant-e-s doivent s’asseoir par terre faute de places assises, un encadrement limité et la suppression de certains éléments de la formation nuisent de plus en plus à la qualité de l’enseignement. Un exemple particulièrement grave est la suppression du travail de bachelor dans le cursus de mathématiques à l’EPF Zurich, ce qui constitue un net recul dans le domaine de la formation scientifique.

Cette évolution est directement liée à l’absence de croissance du financement fédéral, et non à des contributions insuffisantes de la part des étudiant-e-s. L’exemple de l’EPF Zurich montre que le nombre d’étudiant-e-s a considérablement augmenté depuis 2014, sans que le financement de base n’ait augmenté dans la même proportion. Les subventions fédérales stagnent par rapport à l’augmentation du nombre d’étudiant-e-s et ne suffisent plus à couvrir les besoins croissants (voir figure 3).

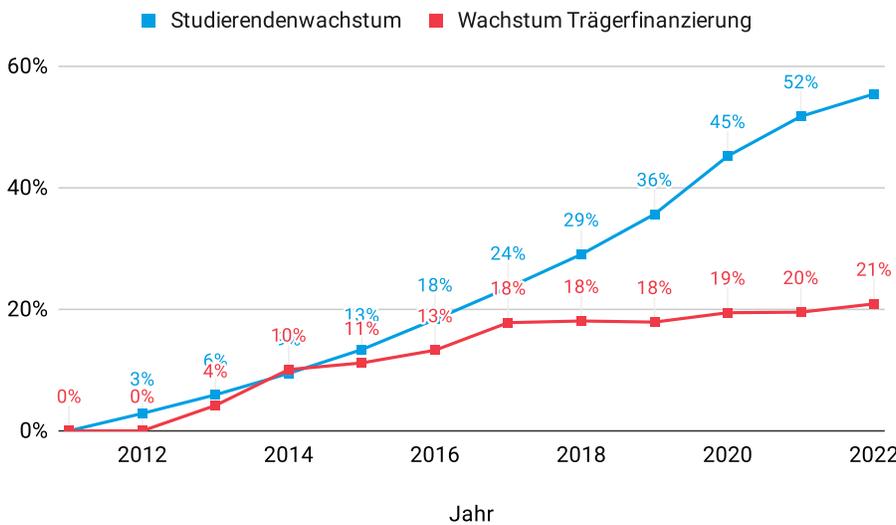


FIGURE 3: Évolution du financement de l’institution et du nombre d’étudiants à l’EPF Zurich par rapport à 2011.

Aucun changement de tendance n’est en vue pour l’avenir : le message FRI 2025-2028 de la Confédération ne prévoit pas de croissance suffisante du financement fédéral, bien que le nombre d’étudiant-e-s continue d’augmenter. Cela signifie que l’écart entre les fonds disponibles et les besoins réels des hautes écoles continue de se creuser.

Augmenter les taxes d’études ne résoudrait pas ce problème structurel, cela ne ferait que reporter la charge sur les épaules des étudiant-e-s et de leurs familles. Pour garantir la qualité de la recherche et de la formation à long terme, il faut au contraire que le financement fédéral soit fiable, adapté aux besoins et axé sur la croissance.

## Économiser dans le domaine de la formation c'est économiser sur l'avenir

La formation n'est pas une dépense à court terme, mais un investissement à long terme pour l'avenir de la société. Celui qui économise aujourd'hui sur la formation risque demain de voir diminuer sa capacité d'innovation, de manquer de main-d'œuvre qualifiée et de perdre en compétitivité. Dans un monde en mutation rapide, le progrès technologique, la maîtrise du changement climatique et le maintien de la prospérité sociale dépendent directement de personnes bien formées.

Dans les pays où les dépenses publiques en matière d'éducation sont plus élevées, le PIB par habitant augmente beaucoup plus rapidement<sup>15</sup>. En même temps, les diplômé-e-s de la formation supérieure paient au fil des ans jusqu'à 50 % plus d'impôts que les personnes qui n'ont suivi que l'enseignement obligatoire.<sup>16</sup> Plus les personnes bien formées entrent rapidement sur le marché du travail, plus vite elles apportent une contribution fiscale plus importante. Les dépenses en matière de formation sont rentables à plusieurs égards, comme le montre l'économie nationale.

Toute réduction du financement de la formation retarde l'entrée dans la vie active, réduit les impôts et les cotisations sociales de futur personnel qualifié et affaiblit la Suisse en tant que pôle de recherche. Ce qui permet de faire des économies à court terme entraîne à long terme des coûts sociaux et économiques bien plus élevés. Un secteur de la formation fort est une condition préalable pour que la Suisse reste prospère, socialement stable, compétitive sur le plan international et innovante à l'avenir. Faire des économies dans la formation, c'est faire des économies sur l'avenir!

15. *Education at a glance 2023, 2023*

16. *Office fédéral de la statistique. Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses, 2021*

## Références

- [1] Evolution des loyers pour appartements dans le canton Zurich.
- [2] Studiengebühren in Österreich – die aktuelle situation und infos zur befreiung von studiengebühren, 2022.
- [3] Education at a glance 2023, 2023.
- [4] Fachkräftemangel in der schweiz – prognosen und handlungsbedarf., December 2023.
- [5] Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique. Bourses et prêts d'études, 2023.
- [6] Conseil des EPF. Stratégie relative à l'évolution des effectifs étudiants au sein du domaine des epf.
- [7] Irène Dietschi and Angelika Kren. Die schweiz ist innovationsweltmeisterin, 2024.
- [8] Eurostat. Share of mobile students from abroad enrolled by education level, sex and country of origin.
- [9] Office fédéral de la statistique. Indice suisse des prix à la consommation.
- [10] Office fédéral de la statistique. Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses, 2021.
- [11] Office fédéral de la statistique. Bourses et prêts d'études, 2023.
- [12] Office fédéral de la statistique. Situation sociale et économique des étudiants, 2024.
- [13] Office fédéral de la statistique. Étudiants dans les hautes écoles universitaires : Tableaux de base, December 2024/25.
- [14] Mahsa Khoshnama, Andreas Beerli, Daniel Kopp, and Michael Siegenthaler. Job Situation of ETH Alumni : Results of the ETH Alumni Survey. Technical report, EPFZurich, 2020.